

# Note Méthodologique : Supervision des Travaux à Risque en Sécurité

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

---

## Contexte & finalité de la méthodologie

---

Extrait de l'Introduction et de la Vue méthodologique.

- Supervision = présence active au point de tâche; relie permis de travail et réalité terrain.
- Double enjeu: protéger les personnes et préserver la disponibilité des actifs.
- S'appuie sur une gouvernance claire, des compétences terrain et une traçabilité proportionnée.
- Assure cohérence multi-sites et langage commun donneur d'ordre-prestataires.
- Réduit les écarts critiques via vérifications ciblées et points d'arrêt structurés.

**Point clé :** Privilégier quelques vérifications critiques stables, limiter les niveaux de supervision ( $\leq 4$ ) et éviter l'inflation documentaire.

---

## Objectifs de la mission

---

- Réduire le risque résiduel et garantir la cohérence d'exécution.
  - Clarifier le périmètre des travaux à risque et les points d'arrêt (avant démarrage, mi-parcours, fin).
  - Valider sur site les barrières essentielles par des vérifications critiques.
  - Documenter les vérifications et décisions avec des preuves exploitables (audit/enquête).
  - Traiter les écarts et capitaliser le retour d'expérience; cible  $< 5\%$  d'écarts critiques non détectés.
  - Décider sous 15 minutes après détection d'un écart critique (arrêt/reconfiguration/poursuite sous conditions).
- 

## Périmètre / livrables attendus

---

- Référentiel de supervision (niveaux, critères, points d'arrêt).
  - Matrice RACI et périmètre des activités critiques.
  - Cartographie des travaux à risque avec exigences minimales par scénario.
  - Check-lists critiques courtes ( $\leq 12$  items au démarrage;  $\leq 6$  en revalidation).
  - Modèles/outils: permis enrichi, fiches de contrôle, journal d'écarts, règles de preuve (horodatage, localisation, photos si autorisées).
  - Dispositif d'escalade et registre de décisions (OK/STOP).
  - Gouvernance et reporting: comités, indicateurs, plan d'audit interne; règles d'évolution documentaire.
-

# Démarche méthodologique (étapes)

---

## Étape 1 — Cadre de gouvernance et périmètre

- Diagnostic de conformité, analyse d'événements, cartographie des exigences internes.
- Ateliers métiers; formalisation des points d'arrêt; définir  $\leq 4$  niveaux de supervision.
- Livrables: référentiel de supervision, matrice RACI, périmètre des activités critiques.

## Étape 2 — Analyse des risques et cartographie des travaux

- Consolider les analyses existantes; confronter les barrières aux réalités terrain.
- Visites de ligne, tests d'isolement, revues de plans de levage, simulations d'accès confinés.
- Livrables: cartographie des travaux + vérifications critiques;  $\geq 2$  vérifications indépendantes/scénario.

## Étape 3 — Dispositif de supervision et outils

- Concevoir check-lists ciblées, registre de décisions, règles de preuve.
- Paramétrer outils (numériques/papier), procédures d'escalade, rituels brief/debrief.
- Livrables: modèles opérationnels, supports de traçabilité; check-list démarrage  $\leq 12$  items.

## Étape 4 — Déploiement pilote et montée en compétence

- Pilote sur périmètre restreint; ajustements; formation et acculturation en situation.
- Démarrage supervisé, revues inopinées, suivi d'écarts.
- Résultat visé:  $\geq 90\%$  de conformité sur vérifications critiques à 6 semaines.

## Étape 5 — Industrialisation, suivi et amélioration

- Gouvernance: comités, indicateurs, audit interne; règles d'évolution documentaire.
- Intégration au plan d'audit, reporting consolidé, boucles d'amélioration et REX.
- Revue trimestrielle des écarts majeurs; plan d'actions clos à 60 jours.

---

## Planning / durée / jalons

Jalon / Échéance	Délai / Périodicité	Objectif / Critère	Source
Décision après écart critique	$\leq 15$ minutes	Arrêt / reconfiguration / poursuite sous conditions	Exigence 2.4 / Réf. 6.5
Pilote — conformité vérifications critiques	6 semaines	$\geq 90\%$ de conformité	Indicateur 4.4
Revue des écarts majeurs	Trimestriel	Plan d'actions clos à 60 jours	Réf. 4.5
Clôture d'un écart critique	24 h (sécurisation) / 60 jours (mesure durable)	Sécuriser immédiatement puis traiter durablement	Ancre 5.3 / Réf. 6.5
Conservation des dossiers niv. 4	36 mois (+ échantillonnage 10%/trimestre)	Traçabilité proportionnée et auditabilité	Ancre 3.6 / Réf. 3.7

---

## Rôles & responsabilités (client / consultant)

---

## Client

- Mobiliser les métiers et prestataires; partager analyses et référentiels existants.
- Valider périmètre, niveaux de supervision, points d'arrêt; nommer/habiliter les superviseurs.
- Fournir accès terrain, permis, plans de levage, données de consignation; soutenir les décisions d'arrêt.
- Tenir les comités, suivre les indicateurs et ancrer la présence managériale au point de tâche.

## Consultant

- Conduire le diagnostic; consolider les analyses; proposer référentiel et cartographie des travaux.
- Concevoir outils et règles de preuve; paramétrer supports (permis, check-lists, journaux).
- Former et coacher les superviseurs; piloter le pilote; mesurer l'atteinte des objectifs.
- Structurer la gouvernance (comités, audits, reporting) et appuyer l'amélioration continue.

---

## Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Analyses de risques existantes, événements significatifs, exigences/référentiels internes.
- Liste des travaux à risque; permis de travail; procédures de consignation; plans de levage.
- Contraintes du site et organisation (multi-sites, coactivités); niveaux de criticité envisagés.
- Règles de preuve: identité du vérificateur, horodatage, localisation, items contrôlés, décision, conditions de reprise.
- Ressources habilitées: superviseurs disponibles (repère: 1 superviseur/10 intervenants pour niv. ≥3; présence ≤10 min des zones critiques).
- Outils d'exécution: check-lists, registres de décisions/écarts, supports photo si autorisés.

---

## Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Gouvernance formalisée: comités, 5–8 indicateurs utiles, audit interne.
- Points d'arrêt obligatoires sur travaux de criticité élevée: avant démarrage, après changement significatif, avant remise en service.
- Vérifications critiques binaires et traçables; annonce d'arrêt en ≤60 s; décision formelle sous 15 min après écart.
- Échantillonnage qualité trimestriel de 10% des dossiers; conservation 36 mois (travaux niv. 4).
- Revue trimestrielle des écarts majeurs; clôture sous 24 h (sécurisation) et 60 jours (mesures durables).
- Cibles de performance: <5% d'écarts critiques non détectés; ≥90% de conformité en 6 semaines de pilote; 100% des remises en service validées par point d'arrêt final.
- Maîtrise des risques de dérive: éviter seuils trop génériques et outillage trop complexe (préférer items critiques stables).